

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL



SOMMAIRE

- > Bilan touristique de l'hiver *p.3*
- > Urbanisme et Travaux *p.4 à 8*
- > Vie des associations *p. 16 à 19*

> Focus sur nos villages
La Charmette

L'ÉDITO du Maire

Nous venons de vivre une nouvelle saison d'hiver plutôt contrastée, avec une fréquentation touristique que l'on peut qualifier d'exceptionnelle durant les vacances d'hiver mais malheureusement inquiétante durant la fin de saison.

Le manque de neige, comme pour l'ensemble des destinations de montagne, a marqué cette saison, bien que le relief de Valmorel et le travail conjoint de l'ensemble des acteurs de la station aient permis de limiter la casse et de maintenir une image correcte de la destination. Même si ce ne fut donc pas un hiver « sans neige », force est de constater que le faible enneigement connu cet hiver doit nous rappeler, si besoin était, que notre activité principale est directement soumise aux aléas climatiques.

● **L'adaptation du produit « ski » est donc indispensable** afin de maintenir le dynamisme économique de Valmorel. Cela passe par une refonte des plans d'aménagement des pistes et des priorités d'enneigement avec la neige de culture pour favoriser les sites d'altitude. Cela passe aussi par le remplacement du télésiège de l'Altispace par une **nouvelle télécabine**, et ce, dès l'hiver prochain. Ce nouvel outil permettra le développement prochain de zones débutant en altitude et assurera ainsi une meilleure gestion des flux en station et un produit ski adapté à notre clientèle.

● Le domaine skiable s'adapte ainsi également au développement des projets immobiliers en cours à Valmorel, dont les projets **Akoya, l'Écrin d'Argent et Le Roc**, qui garantiront un meilleur remplissage durant les périodes de basse saison. Afin de pouvoir respecter les plannings d'ouverture, les chantiers liés à ces projets ont redémarré au printemps.

● Qu'il soit touristique ou permanent, **l'hébergement** est au cœur des enjeux de notre commune, l'accès à celui-ci participe au **maintien de la population sur notre territoire**. Le recensement vient de se terminer, j'en profite pour remercier les personnes qui se sont chargées de ce travail long et fastidieux.

Nous n'avons pas encore les analyses de l'INSEE mais nous constatons une **baisse significative de la population permanente**. Ce phénomène n'est pas propre à la commune des Avanchers-Valmorel, il est généralisé à **l'ensemble de la Tarentaise**. Toute l'équipe municipale reste mobilisée afin de maintenir l'attractivité de la commune. Cela passe par le maintien des classes à l'école, la veille permanente sur les nouveaux projets immobiliers ou encore l'accompagnement pour le développement de nouvelles activités ou commerces sur la commune. A ce sujet, vous trouverez dans cette lettre un article sur la ZAN (Zéro Artificialisation Nette) des sols : ce que nous réserve l'État dans le schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité de territoires (SRADDET). Pour nos régions de montagne, cela va se traduire par un **nouveau rabotage des surfaces urbanisables** et donc par un nouvel **envol des prix du foncier bâti**. Exactement l'inverse de ce qu'il faudrait pour limiter cette inflation destructrice, favoriser l'emploi et la vie dans nos communes.

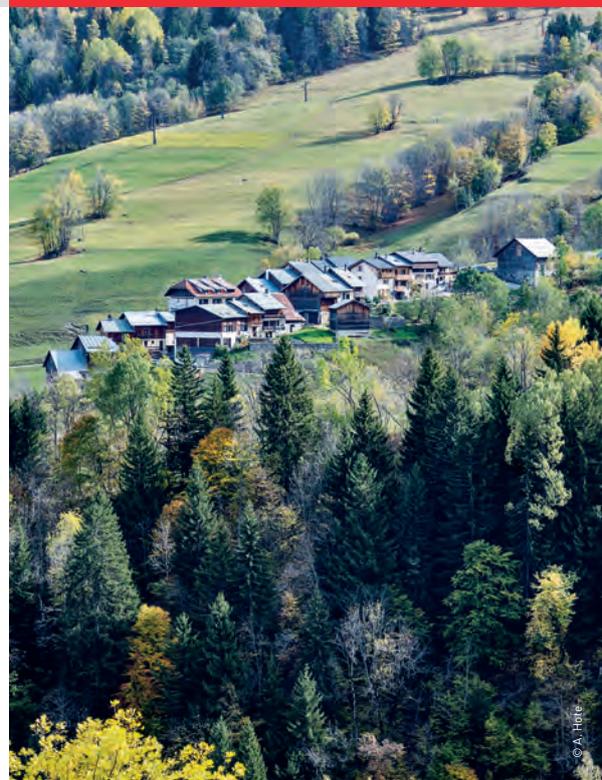
● Car de la vie, il y en a, des traditions aussi. Nous aurons ainsi le privilège de recevoir la foire « **Terre Terroir Tarentaise** » le **23 septembre prochain**.

Ce sera un évènement d'ampleur pour notre petite commune. L'ensemble des élus a souhaité organiser cette fête dans le village des Avanchers afin que tous les habitants se l'approprient. Le centre des animations sera aux abords de la mairie, des plateformes seront créées à cet effet et réutilisées par la suite. Le souhait des élus est de **mettre en valeur l'ensemble des associations** de la commune et plus largement l'ensemble des habitants. Des réunions seront organisées pour mettre en œuvre ce nouveau défi avancherain.

Toutes les personnes de bonne volonté seront les bienvenues pour que nous organisions une **fête qui marquera les esprits !**

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon été.

Le Maire
Jean-Michel Vorger





RETOUR SUR LA SAISON D'HIVER

● UNE SAISON D'HIVER CONTRASTÉE

Nous avons une nouvelle fois vécu une saison d'hiver contrastée... A l'heure de dresser le bilan, il apparaît difficile d'être catégorique quant au qualificatif le plus adapté pour définir cette saison d'hiver.

D'un point de vue calendaire, cette saison fut complexe... Une première période morcelée avec des veilles de Noël et du Jour de l'An positionnées un samedi, incitant au court séjour et rendant les traditionnels chassés croisés plus aléatoires. Cette période aurait pu se terminer en beauté avec la forte présence de clients étrangers, laissant espérer des vacances de fin d'année à rallonge. Mais le manque de neige n'a pas permis de profiter pleinement de ce calendrier favorable...

La période des vacances d'hiver a quant à elle été très soutenue, en raison d'une répartition favorable des zones françaises et de la présence de l'ensemble des zones anglaises, néerlandaises et belges.

Du point de vue du remplissage touristique, cette saison fut historique sur certaines périodes, notamment durant les deuxième et troisième semaines des vacances d'hiver, avec une fréquentation record due entre autres à la présence de deux zones françaises ainsi que plusieurs zones de clientèles étrangères.

Du point de vue économique, cette saison fut contrastée, le manque de neige et ses conséquences en début de saison ont eu diverses répercussions selon le type d'activité. Les efforts du service des pistes ont permis néanmoins de conserver un produit neige correct et ainsi de limiter la « casse » tout au long de la saison.

La forte fréquentation des vacances d'hiver ainsi que la météo plutôt clémente ont favorisé la consommation de façon globale, tout comme les gros événements du mois de janvier.

Enfin, en termes d'image, le manque relatif de neige ne semble pas avoir eu de conséquences sur l'expérience vécue par nos visiteurs, la tendance du faible enneigement étant globale et médiatisée. Notre destination n'étant pas la plus impactée et les pistes ayant été bien travaillées, les clients furent plutôt agréablement surpris par le produit ski proposé.

● LA SAISON D'ÉTÉ S'ANNONCE ANIMÉE !

Tout comme les saisons d'hiver, la saison estivale, nous le savons, les récentes saisons nous l'ont prouvé, la destination Valmorel et plus globalement la montagne française grappillent des parts de marché et attirent chaque année de plus en plus de vacanciers. Les grands espaces, les activités ou les paysages sont autant de raisons invoquées par les visiteurs pour justifier leur séjour estival à Valmorel. Nos clients semblent aussi de plus en plus apprécier le dynamisme de notre destination et notamment les animations et événements proposés tout au long de l'été. Cette année encore, le programme sera riche avec entre autres le **Mad'Trail** les 15 et 16 juillet, les **Acousticîmes** du 25 au 28 juillet ou encore le **Mad'Bike** les 19 et 20 août. Plusieurs de ces rendez-vous sont incontournables, et deviennent désormais de véritables motifs de séjours à Valmorel !

Matthieu Magnin et l'ensemble de l'équipe de l'Office de tourisme



LE TERRITOIRE COMMUNAL, ENTRE ÉQUILIBRE PRÉCAIRE ET RUPTURES

La collectivité fait ses meilleurs efforts pour porter ou accompagner des projets qui redonnent du sens et de la cohérence à l'aménagement du territoire. Ses moyens sont limités, mais la volonté suffit parfois à s'élever contre l'inacceptable et poursuivre la construction d'une cohérence d'ensemble.

● **Jusqu'à présent, le territoire de la Commune des Avanchers-Valmorel comprenait deux entités très distinctes, chacune avec un rôle bien défini :**

- En fond de vallée, au pied des alpages en versant Nord, on trouve la station dont l'urbanisation a débuté vers la fin des années 70. C'est le moteur économique du territoire. Le site cristallise les enjeux touristiques. C'est le point de départ du domaine skiable.

La station s'anime au rythme des saisons touristiques. Elle est pourvoyeuse de l'emploi et de l'économie touristique dont l'immobilier porte une forte part.

Le parc immobilier est relativement monolithique : il s'agit en majorité de petites et moyennes surfaces en copropriété pour des hébergements de 2, 4 ou 6 couchages. Les dernières opérations se distinguent. Elles complètent cette offre en apportant des hébergements marchands plus spacieux, plus confortables, qui répondent aux attentes actuelles.

- Les villages et leurs cœurs anciens sont plus bas dans la vallée, ils s'étagent de 900 à 1200 m. Les hameaux étaient traditionnellement assignés au logement à l'année. L'enjeu majeur pour le développement du territoire est le maintien d'une population au cœur des villages, siège de l'habitat permanent, et le renouvellement des générations.

L'ambiance dans les villages est plus rurale et apaisée. L'offre immobilière y est plus diversifiée : il s'agit de bâti ancien traditionnel, d'anciens bâtiments agricoles voués à changer de destination, mais aussi des terrains à bâtir formant réserve foncière.

Le PLU a calibré 6 hectares destinés à répondre à ces besoins.

Le dynamisme de la station est porté par l'aménagement équilibré du territoire. Accueillir des familles, construire une vie de village toute l'année, recruter un personnel qualifié, formé, disponible, entreprenant, passe obligatoirement par une offre de logements adaptée, de qualité, à proximité du lieu de travail, et tout autant par des services publics, en particulier des écoles communales.

● **Cette partition du territoire, qui conduisait à un équilibre dans le développement, est en train de se rompre et cette situation est préoccupante.**

En effet, l'attractivité des villages et leur ambiance plus apaisée, l'offre de mobilité des navettes gratuites, font que la pression touristique y est désormais très forte. Force est de constater que les offres d'hébergement de 8, 10 ou 12 couchages, peu pourvues à la station, répondent à un besoin des citoyens de se retrouver à la montagne, pas forcément à Valmorel. Chacun peut compter dans son environnement immédiat les nombreuses habitations principales et terrains à bâtir familiaux qui sont partis en résidences secondaires ou hébergements touristiques sur Airbnb ou Aritel. Ce marché diffus échappe au contrôle de la collectivité. Il n'est régulé que par les prix exorbitants que les citoyens sont prêts à investir, prix qui vont bien au-delà des moyens des primo-accédants.

Les hébergements touristiques au sein des villages portent aussi les performances de la station. Il n'est pas question de mettre les loueurs au ban. En effet, malgré le rythme de construction des dernières années, Valmorel a subi une érosion dramatique de ses lits marchands. Alors qu'ils étaient au nombre de 8 000 quand la station comportait 10 000 lits en 1990, il n'en reste qu'à peine





URBANISME ET TRAVAUX

4 000 aujourd'hui. Il est toujours aberrant et simpliste d'entendre que les dernières opérations vont engorger le domaine skiable alors que la station ne compte que 50 lits à l'hectare de piste, ailleurs en Tarentaise le ratio de 150 lits/hectare de piste est déjà largement dépassé. Ce faible ratio continue de démarquer Valmorel aujourd'hui, même s'il est défavorable pour l'exploitant du domaine skiable.

Rappelons tout de même que les « lits marchands », occupés à minima 12 semaines en hiver, à contrario des « lits froids », portent l'activité, les services, les investissements, le renouvellement des installations et des remontées mécaniques. Leur caractère marchand est porté durablement (20 ans) par le conventionnement avec la collectivité. Ce conventionnement est d'autant plus important que l'aménagement de la station est en phase d'achèvement : les derniers lits devront être marchands le plus durablement possible.

● Les conséquences vont devenir bien visibles pour tous :

- On constate que les communes perdent leurs habitants. Alors qu'en 2018 le SCOT Tarentaise-Vanoise anticipait la poursuite de la croissance de population, celle-ci diminue.

- Les familles qui projettent leur installation sont condamnées à vivre, ou construire si elles le peuvent, encore plus bas dans la vallée, voire plus loin.

- Des habitations principales ont désormais les volets clos à l'année, excepté lorsqu'elles sont proposées sur les plateformes d'hébergement.

- Les derniers chiffres connus font état d'une diminution de 30 % de logements en résidence principale aux Avanchers-Valmorel.

- L'effectif de l'école est désormais très préoccupant...

● Mais que fait la Commune ? Les moyens financiers communaux sont limités et ne peuvent porter, à eux seuls, une politique du logement. Qu'il s'agisse de lotissements ou de logements en primo-accession.

L'enjeu qui consiste à pourvoir au logement permanent dans les massifs et stations n'a toujours pas de réponse adaptée dans la planification du droit des sols, voire se dégrade :

- La période post-confinement et en particulier le télétravail, ont poussé de nombreux citoyens à s'exiler durablement, voire définitivement à la montagne.

- Les revenus tirés de la location touristique sont bien au-delà de ceux tirés de la location à l'année, surtout lorsqu'il s'agit d'une passoire thermique qui nécessite aujourd'hui des travaux importants ou d'adapter les loyers aux niveaux de revenus de salariés.

● Les outils actuels de planification ont leurs limites.

- A compter qu'il y ait du foncier disponible, une politique de lotissements communaux avec des contraintes d'aff-

fectation dans la durée à un prix insoutenable pour les finances communales. Les attentes financières des vendeurs vont vers ces acquéreurs aux moyens financiers qui leur apporteront le « jackpot » le moment venu de régler les successions, divorces, départs en retraite ou réorientation professionnelle.

- La commune étudie à nouveau, dans le prolongement du Clos Adèle, la construction d'une dizaine de logements affectés à la résidence principale au Chef-lieu. Ces projets sont compliqués et longs à monter avec un équilibre financier très fragile qui nécessite un abondement des finances communales.



● ZAN va encore resserrer l'étai

Issue de la loi « Climat et Résilience » ZAN est une démarche qui consiste à **réduire au maximum l'extension des secteurs urbanisés**, en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles, ou en compensant l'urbanisation.

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions, **de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers** d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

D'ici 2027, après révision du SCOT, sera donc établi un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espace. Cet objectif sera à traduire dans le PLU communal, dans le cadre d'une révision, qui **supprimera à nouveau des terrains constructibles** non construits, tout autant à Valmorel, que dans les villages. Tout le monde est désormais averti !

Toutes les communes « stations » de Tarentaise partagent maintenant les mêmes préoccupations. Les Avanchers-Valmorel avec un peu de retard sur ses grandes sœurs. Sans se tromper, on peut donc entrevoir un net renchérissement du rare foncier qui restera disponible. Mais disponible pour quoi faire ? On ne vend qu'une fois.



URBANISME ET TRAVAUX



AMÉNAGER UN ESPACE PUBLIC POUR PETITS ET GRANDS AU CŒUR DU VILLAGE

A l'automne prochain, la Commune sera l'hôte de la traditionnelle fête Terre-Terroir-Tarentaise célébrant tradition et patrimoine grâce à des défilés, groupes de musique locaux, parade de véhicules et costumes d'époque à travers le village, repas sous chapiteau et soirée dansante.

C'est l'occasion de réaménager les abords de la mairie pour d'une part accueillir cet événement mais aussi, sur le long terme, créer **un espace public de rencontre intergénérationnelle**.

En rupture avec l'activité touristique et la saisonnalité de la station, le Chef-Lieu – siège de l'habitat permanent et d'activités économiques et administratives diverses – vit toute l'année. Afin de consolider son attractivité et de satisfaire aux demandes des habitants, le Conseil municipal souhaite aménager l'unité foncière située en aval de la mairie, à mi-chemin avec la salle des fêtes et l'église. En remodelant le terrain naturel de pente relativement faible, **on constitue deux plateformes non artificialisées**, décalées dans la pente.

● **La première plateforme**, dans le prolongement d'une ancienne remise, servira à l'implantation, sur un terrain plat, des barnums et chapiteaux pour les festivités et événements : fête du village, mariages, banquets, événements sportifs ou culturels... En plus de ces occasions, cette plateforme sera valorisée toute l'année pour divers usages : stationnements pour accéder de plain-pied à l'église, du mobilier urbain sera installé pour pique-niquer et se reposer ; on pourra aussi y trouver des équipements sportifs divers, terrain de pétanque...

● **La seconde plateforme** en aval accueillera des jeux pour enfants ou modules de type pumptack pour tous les âges. Cela permettra de créer une nouvelle amenité pour attirer résidents et vacanciers dans le cœur du village, y compris en inter-saison. **Le souhait est de faire de cet espace un lieu convivial où viennent se retrouver petits et grands et de permettre une réappropriation du secteur par les habitants.**

Ces travaux pourraient bénéficier d'une aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



À VALMOREL, UN CHEMINEMENT PIÉTON À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Avant l'hiver, le **cheminement reliant le quartier de Crève-Cœur au Jardin d'Enfants « Pioupiou » a été réalisé** pour faciliter la mobilité entre les deux secteurs et éviter la circulation piétonne à proximité du chantier MV Résidences. Pour son revêtement, les élus ont fait le choix du Biophalt®, un enrobé à hautes performances techniques et environnementales.

Il est formulé avec une nouvelle génération de liant végétal issue d'un produit de la sylviculture française. Tout en conservant les performances d'un enrobé classique, Biophalt® est un enrobé bas carbone grâce à la combinaison de plusieurs innovations :

- recyclage à fort taux (≥ 30%) ;
- utilisation d'un liant végétal à fortes capacités régénérantes, en substitution du bitume d'apport ;
- économie d'énergie grâce à la température de fabrication abaissée.

Cet enrobé est entièrement recyclable. Ses performances sont identiques voire supérieures aux enrobés traditionnels et est de ce fait parfaitement adapté à tout type d'emploi routier. Son prix est un peu plus élevé qu'un enrobé classique, néanmoins, si sa tenue dans le temps est conforme aux performances annoncées, d'autres portions en Biophalt® pourront être enrobées sur la Commune.

C'est un pas vers un peu plus de développement durable et de préservation de notre environnement.





| URBANISME ET TRAVAUX |

LA COMMUNE DES AVANCHERS-VALMOREL TOURNÉE VERS UN MODÈLE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Cela fait maintenant plusieurs années que les projets de la collectivité sont conçus au prisme du développement durable et des économies d'énergie.

Dernièrement c'est le **cheminement piéton** entre le secteur Crève-Cœur et le Jardin d'Enfants « Pioupiou » qui a été réalisé en utilisant un matériau avec de **hautes performances environnementales** : le Biophalt® (voir article ci-contre). Mais l'intention n'est pas nouvelle !

La rénovation du patrimoine public a toujours fait l'objet d'une réflexion sur les **économies d'énergie**. Ainsi depuis plusieurs années, les bâtiments publics sont rénovés avec une grande exigence environnementale. Cela a été le cas lors du changement des **menuiseries** du préau de l'école de la Croix de Fer et des appartements de La Tempête, de la réfection de la **toiture** de la salle Rencontres et musique à Valmorel, de l'intégration de **chaufferies** à granulés bois à l'école et à la Mairie en substitution des modes de chauffage plus consommateurs, du remplacement de l'éclairage public ancien par un **éclairage led** dans les villages et la station...



Concernant l'éclairage public, les résultats sont probants. Une première tranche de travaux avait été réalisée en 2019 et un premier bilan peut dès lors être dressé. Outre le fait que les nuisances lumineuses ont été réduites, améliorant entre autres la qualité de vie nocturne de la faune, démarche environnementale récompensée par l'obtention de subvention, la consommation énergétique **a été divisée par 2, voire par 3 !** A l'heure où le prix du kilowatt/heure ne cesse d'augmenter, ces travaux sont une source d'économies non négligeables pour la collectivité. La fin des travaux de

remplacement des éclairages publics dans les villages (Chef-Lieu, La Grange, Le Crey) est prévue pour cette année, et dans les prochaines années, à Valmorel.

Dans les marchés publics, la législation impose également des sous-critères environnementaux pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux. Ces critères sont analysés avec attention. Cela pousse aussi les entrepreneurs à déployer toujours **davantage d'efforts** dans la limitation de leur consommation, dans le meilleur traitement des déchets de chantier, dans l'évitement de produits polluants...

Le « **Décret tertiaire** » rentré en vigueur au début de l'année 2023 crée une nouvelle obligation pour les collectivités, celle de **diminuer la consommation énergétique** des bâtiments publics de plus de 1000m² pour aller vers un modèle de sobriété énergétique. Des investissements lourds sont attendus pour les prochaines années. C'est ainsi que le **remplacement du chauffage et l'isolation** du cinéma et de la salle polyvalente de Valmorel sont projetés pour réduire la facture électrique et améliorer le confort des occupants.

Par ailleurs, la collectivité déploie aussi tous ses efforts pour proposer, lors des terrassements de maisons individuelles ou de projets touristiques, des dépôts de matériaux à proximité des chantiers afin d'éviter des circulations de camions jusque dans la vallée pour l'évacuation des déblais. La limitation des nuisances des riverains est une priorité, même si cette tâche n'est pas toujours aisée selon les partenaires.

Le développement durable est prégnant dans notre société et la Commune des Avanchers-Valmorel se doit d'apporter sa pierre à l'édifice. **Les actions sont diverses et variées et l'effort doit être soutenu pour continuer à profiter pleinement d'un environnement apaisé et préservé.**

🔗 LES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS *D'octobre 2022 à mars 2023*

➔ 22 M 1009 - SCCV ADIM LYON Réalisations représentée par M. Sébastien MONIN. Construction d'une auberge de jeunesse nouvelle génération comportant hébergements hôteliers et restauration. FONTAINE - VALMOREL

➔ 22 M 1010 - SCI MMI représentée par Mme Roxane MENGOLI. Construction d'un bâtiment de stockage d'activité artisanale. LES AVANCHERS

➔ 22 M 1011 - Mme Cécile OVERVOORDE. Construction d'une habitation individuelle. LANCHEVERNE

➔ 22 M 1012 - M. Nicolas BONHOMME. Démolition totale d'une habitation et construction d'une habitation individuelle. LE MEILLER

➔ 22 M 1014 - M. Dan VASILACHE & Mme Mariana VASILACHE. Construction de garages. LA CHARMETTE

➔ 23 M 1001 - MM. Hamdi et Serkan POLAT. Changement de destination d'un bâtiment agricole en habitation individuelle. QUARANTE PLANES

➔ 23 M 1002 - M. Florian DURAZ. Restauration d'un chalet d'alpage ; changement de destination en habitation secondaire. PLAMPARC ■



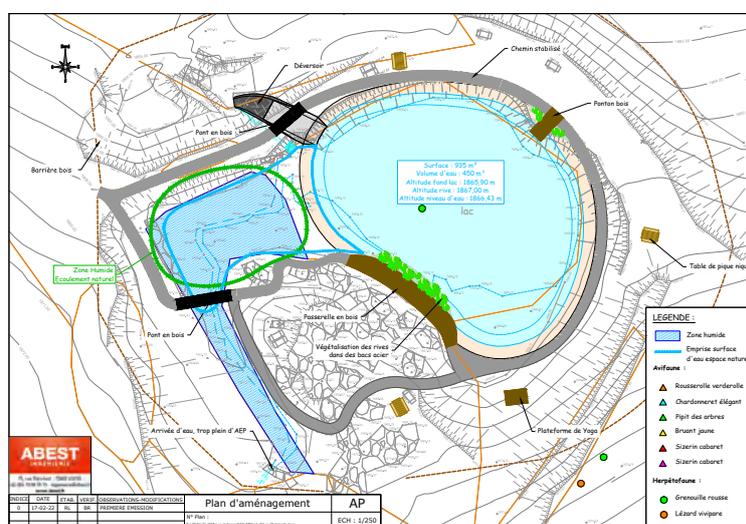
DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU DE MALATRAIT POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE CETTE DESTINATION, À UNE HEURE DE MARCHÉ DE LA STATION

La réfection du plan d'eau de Malatrait porte une diversification du projet touristique du territoire « toute saison » de manière durable. Le retour à la nature, l'accès aux productions locales et aux filières courtes sont des enjeux sociétaux clairement exprimés dans les enquêtes client.

Situé au droit de la gare d'arrivée de la télécabine de Pierrafort, le plan d'eau de Malatrait a été créé en 2010, répondant à la nécessité d'imaginer un but de randonnée à 1 heure de marche de la station. La montée vers Malatrait emprunte un chemin réservé aux alpagistes ; elle permet donc de rendre accessible le plan d'eau à un large public. Toute la montée se fait au son des clarines, au cœur de l'alpage remarquablement entretenu, siège de la production du Beaufort d'été.

Le plan d'eau étant situé à proximité directe de l'arrivée de la télécabine de Pierrafort, son accès est très facile aux visiteurs estivaux même non-marcheurs ou ayant des difficultés à se déplacer. Ils utiliseront la remontée mécanique et pourront profiter du lieu avec un moindre effort. Le plan d'eau se trouve aussi sur deux boucles de randonnées pédestres. Cela en fait un point d'étape important sur ces itinéraires. Dégagé en altitude, il offre un panorama sur le Col de la Madeleine, le Mont-Blanc, le massif de la Lauzière versant Rupéry-Crêtes de Montolivet. Il convenait dès lors de valoriser ce lieu d'exception.

Le projet consiste à remplacer l'étanchéité du plan d'eau existant après un complément de terrassements ; traiter un cheminement piéton en stabilisé formant ponton et passerelle au droit des berges. On trouvera aussi des aménagements paysagers qualitatifs, plantations, petit pont, tables de pique-nique, rocher d'escalade...



Le site sera clôturé afin d'éviter le piétinement du bétail. Des panneaux pédagogiques informeront les visiteurs des espèces faune et flore présentes sur l'alpage en invitant chacun à respecter et protéger cette biodiversité.

Les promeneurs viendront trouver de l'évasion, du rêve, du repos ou de la poésie pour un moment convivial ou contemplatif. Ils en repartiront avec de belles images des sommets environnants, des souvenirs heureux et l'envie de randonner à nouveau.

Ce projet bénéficie des subventions de l'Europe au titre du FEDER (fonds européen de développement régional) d'un montant de 177 504 € et de l'État au titre du FNADT (fonds national d'aménagement et de développement du territoire) d'un montant de 59 168 €.



FOCUS SUR NOS VILLAGES

LA CHARMETTE

Cette rubrique « Focus sur nos villages » vous emmène en ce printemps au village de la Charmette.



© A. Hobe

La Charmette, charmant petit village assis sur son promontoire, domine la Vallée du Morel du haut de ses 1220 mètres. Ses habitants se nomment Charmetteraines et Charmetterains.

Bien blottie au cœur du hameau, nous découvrons la Chapelle Saint Aubin (fêté le 1^{er} mars), qui fut construite en 1557. Saint Aubin protégeait les pauvres, les veuves et les orphelins. Deux « bachals » fournissent en eau potable le village, l'un d'eux est d'ailleurs alimenté par une source.

Tout d'abord utilisé en tant que « montagnette », le hameau vivait au gré des saisons et au rythme des troupeaux. Résidant de fin octobre à fin mars à la Charmette, les petits écoliers descendaient donc, à pied, et en plein hiver, à l'école Communale des Avanchers. Ils empruntaient alors le chemin qui descend à l'aplomb du village, en direction du Chef Lieu via le village de la Verne, et cela quatre fois par jour. A l'époque, la route n'existait pas. Les parents traçaient un chemin dans la neige pour permettre aux enfants d'aller en classe. Seule dérogation autorisée par les institutions de l'époque, les fillettes de la Charmette pouvaient alors porter des pantalons et des gêtres pour se protéger de la neige et du froid.

A l'arrivée des beaux jours, tout le monde remontait à la Charmette pour effectuer les travaux des champs. On comptait à l'époque sept familles qui résidaient au village durant toute la période que duraient les travaux, fenaison, etc.

Puis, dans les années 1966 / 1967 quelques familles ont décidé de rester définitivement à la Charmette, où il faisait si bon vivre, dont les familles Vorger, Murat et Rellier. C'est aussi à cette époque que les premières



© MA. Ductoz

- constructions de chalets (avec toiture à un pan) ont
- débuté. Le télésiège du Rocher situé au village du Pré,
- construit en 1962 était déjà en fonction, bientôt entouré
- de ses premiers commerces (magasin de sport, bar,
- vente de souvenirs), puis vinrent les télésièges de l'Em-
- pyrée en 1968, du Blanchot en 1970, et du Plan Chevron
- inauguré en 1973.
- La petite station de ski se développait et plaisait beau-
- coup aux touristes. C'était le début de ce qui allait de-
- venir une grande et belle aventure avec la création de
- Valmorel en 1976.
- A ce jour, hormis les habitations de l'ancien village, la
- Charmette compte 57 chalets individuels auxquels se
- sont ajoutés les logements des employés du Club Med
- en 2011, ainsi que 2 nouveaux bâtiments « Lumi » de 45
- et 20 appartements, et 9 chalets individuels livrés en dé-
- cembre 2021 et 2022. Actuellement, une petite centaine
- de chanceux profite du bonheur d'habiter toute l'année
- à la Charmette. Le village dispose d'un hôtel-restau-
- rant depuis 1968, créé et tenu par la famille Fougerouse
- jusqu'en 2006. Aujourd'hui hôtel-restaurant l'Oxygène.
- Une entreprise de menuiserie ébénisterie depuis 2005
- tenue par Jean-Claude Rellier. Le village compte aussi
- bon nombre de travailleurs indépendants accompa-
- gnateurs, moniteurs de ski, restaurateurs, commerçants,
- employés, etc, qui apprécient la proximité de la station
- de Valmorel où se situe leur lieu de travail. N'oublions
- pas les gîtes touristiques qui permettent aux voyageurs
- de passage de faire une halte dans notre beau village, et
- de garder ainsi de magnifiques souvenirs. De passage
- aux Avanchers, n'hésitez pas à **visiter nos charmants**
- **hameaux** qui ont chacun un petit trésor à vous offrir et de
- belles histoires à raconter.



VIE DE LA COMMUNE

LA FÊTE DES TRADITIONS SAVOYARDES TERRE TERROIR TARENTEISE

Notre commune des Avanchers-Valmorel aura le plaisir d'organiser et d'accueillir pour la 16^e édition, la mythique fête de **Terre Terroir Tarentaise les 22 et 23 septembre** prochains. L'organisation de cette foire est orchestrée par l'association AOM de La Plagne et de La Tarentaise Hebdo qui ne compte pas moins de 45 bénévoles mobilisés sur cette manifestation. Ils comptent sur un renfort de bénévoles avancherains pour le jour J, mais aussi sur quelques jours avant et quelques jours après. L'ensemble de ces bénévoles ont en charge durant le vendredi et le samedi de l'accueil des visiteurs, de la gestion des stationnements ou encore pour le service des repas, l'installation et le démontage des structures. Les services techniques de la commune seront également mobilisés pour accueillir au mieux les quelque 3 à 4 000 visiteurs qui viendront passer un bon moment sur notre territoire.

Le chef-lieu des Avanchers sera complètement rendu piéton, deux plateformes vont être réalisées sous la mairie pour accueillir des structures pour la partie restauration (elles serviront ensuite pour d'autres manifestations et à l'installation de jeux pour enfants, terrain de boules...), des **stands d'artisans** seront répartis le long de nos rues et sur nos places, l'église accueillera des **concerts de musique folklorique**.

Les festivités débiteront dès le vendredi soir avec la **soupe** organisée par le comité des fêtes pour 300 à 400 personnes. La journée du samedi est axée sur les **traditions savoyardes** avec des représentations musicales, dansantes et le **célèbre défilé** (chars, animaux, habits du pays...) qui partira de la Croix de Fer, déambulera à travers le chef-lieu et se terminera à la Vernaz. Un repas sera servi le samedi midi et le samedi soir. Lors de l'édition à Saint-Martin de Belleville en 2021, ce sont **1220 repas** qui ont été préparés et servis !

Pour que cette fête soit une réussite, nous aurons besoin **de l'aide du plus grand nombre**. Les associations sont d'ores et déjà mobilisées pour réfléchir à la conception de 2 ou 3 chars représentant la commune, toutes les idées sont les bienvenues, faisons preuve d'imagination !

Nous aimerions rassembler des costumes d'époque : tenues traditionnelles femmes, hommes, enfants, ramoneurs, tenues de skieurs...

N'hésitez pas à prendre contact avec les différentes associations avancheraines ou auprès de la mairie pour souffler une idée, vous porter volontaire ou prêter un costume !

Des réunions publiques sont prévues courant de l'année afin de vous informer sur l'organisation générale. Les dates seront communiquées ultérieurement via les différents réseaux sociaux et les panneaux d'affichage.

Mobilisons-nous pour faire rayonner notre territoire !



OÙ TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS DANS LA COMMUNE ?

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de **l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie** en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à **utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE)**, quel que soit son âge. Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la commune a engagé des actions en faveur du développement de l'implantation de défibrillateurs automatisés externes sur son territoire et de leur facilité d'accès.

Voici les lieux où ils se trouvent :



- **Aux Avanchers** : en Mairie et à la Salle des fêtes

- **A Valmorel** : au Centre de secours des pompiers, à la Piscine (l'été), à l'Office du tourisme, au Cinéma, à la Salle de réunion de la Tour, au Bureau des Remontées Mécaniques, aux Villages

Clubs du Soleil, au Club Med, aux Résidences Anitaéa et La Grange aux Fées.



ENFANCE ET JEUNESSE

C'EST QUOI LA RECETTE ?!

A l'heure où le préau ne résonne que des comptines échappées de la maternelle et où les plus grands s'appliquent à poser une multiplication et à vérifier les accords, c'est au 1^{er} étage que Chantal et Maja s'activent, en musique, pour régaler tout le monde.

Le service de cantine est devenu depuis quelques années un incontournable indispensable dans les établissements scolaires, offrant aux familles la possibilité de s'organiser dans leur quotidien et aux enfants un lieu de socialisation, de découverte et de partage !

Elle est chouette cette salle de restauration avec ses couleurs pep's et le sourire des dames de cantine, ça sent les petits plats qui mijotent et l'envie de faire plaisir.

Au menu, du frais. Des repas équilibrés sur la semaine, élaborés à partir de produits bruts et cuisinés chaque jour. Aux Avanchers, les effectifs de l'école d'un côté et l'implication du personnel de l'autre, permettent de tout cuisiner, les entrées, plats et desserts « faits maison » proposés quotidiennement remportent un vrai succès... Même si dans un souci d'honnêteté, on avouera que le succès du Tiramisu est plus franc que celui de la ratatouille !

Il est 11h45, chacun sait qu'il faut avoir les mains propres et sa serviette de table pour rejoindre sa place...

On mélange les classes, les niveaux, les copains... Les plus grands aident les plus petits, on **responsabilise** et on **favorise l'entraide**. Ça s'anime, ça rigole, ça sent bon et entre deux secrets échangés, après le dessert, on n'oublie pas de remercier Nadine qui débarrasse les assiettes, Chantal qui propose du « rab' » et Maja qui donne le petit coup de pouce aux retardataires... Fabienne arrivera après le service, si les enfants profitent de la cour ou de la sieste, ces dames veilleront à ce que demain, tout soit de nouveau opérationnel !



Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, les saisons défilent et les menus s'adaptent, une mention spéciale BRAVO ! est attribuée aux élèves de maternelle qui participent activement au travail en circuit ultra court... Les apprentis jardiniers, secondés par leurs « aînées passionnées » (merci Noëlle, merci Marie-Odile) font pousser haricots, potirons et herbes aromatiques...

Ce mois d'avril, de son fait, fera la part belle aux carottes, épinards, endives, fraises, rhubarbe... et chocolat ! qui, s'il se cultive toute l'année, connaît un triomphe sur la table festive du repas cantine de Pâques !

A chaque période son évènement à fêter tous ensemble, décorations et petites attentions en supplément.

DES VOLCANS ET DES DINOSAURES POUR LA CLASSE DES GRANDS DE L'ÉCOLE



Le lundi 27 mars, la classe des CE2 / CM1 / CM2 s'est rendue en Valmo Bus à la salle rencontre et musique de Valmorel, accompagnée de leur institutrice Audrey Spinedi. Ils ont retrouvé Gallag, qui est en charge de la décoration de la belle salle de spectacle de notre station sur le **thème des volcans et des dinosaures**. Les enfants ont pu apprécier le beau décor volcan avec de la fausse fumée. Avec son aide, les élèves ont fabriqué deux volcans qui serviront à faire des expériences d'éruption en classe.

Ensuite, les enfants ont pu regarder un documentaire sur les volcans sur grand écran. Un goûter a été offert aux enfants et chacun d'entre eux est reparti avec un petit dinosaure à monter en souvenir. Une belle après midi !



PORTRAIT DE NOËL PETEX, RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES, PAR SA FILLE, AURORE

Écrire ces lignes n'aura pas été facile, Papa n'est pas du genre à vouloir se mettre en avant et l'idée d'un article retraçant son parcours à l'aube de son départ en retraite n'était pas vraiment à son goût. Cependant, l'idée de profiter de cette occasion pour **mettre en lumière le travail des services techniques** et remercier ici, ceux qui, au fil des années ont su apprécier son travail m'aura permis d'obtenir ces quelques confidences.

- Il faut dire qu'il commence à avoir quelques années d'expérience à son actif... Noël Petex est né en 1963 et a grandi à La Grange. Après un CAP tourneur ajusteur au lycée de Moutiers, il effectue une saison en alpage en tant que séracier, il y fait du Beaufort, du beurre...

Une très belle expérience qu'il partage avec, entre autres, Marco Mengoli, Robert Perret, Claude Bouvier... De cette saison en montagne sera édité un très joli livre, Valmorel, d'Yves Duronsoy aux éditions Bonjour !.

- Descendu de montagne, il se met au service du public, d'abord pour le compte des remontées mécaniques, puis de l'office du tourisme et du district du bassin d'Aigueblanche.

- Il épouse Catherine en 1984, venue de région parisienne pour les vacances quand elle était petite, elle tombe sous son charme et finira par venir s'installer ici auprès de lui. Ils vivent alors à Valmorel au centre de déneigement. Noël est à l'époque également pompier volontaire.

- Il passe au service de la commune sous la direction de la mairie des Avanchers. Différents maires et équipes municipales se succéderont au fil de sa carrière.

Ce sont les débuts de Valmorel, la station de sports d'hiver. Ces montagnes qui l'ont vu grandir deviennent le nouveau terrain de jeu des touristes et la physionomie de la commune change d'années en années. Valmorel naît, se transforme, se construit sous ses yeux, vite, très vite. Le plan de la station, il l'a en tête, il connaît le terrain, les réseaux, sans aucun doute. Des débuts de Valmorel à aujourd'hui, il a assisté à tous les chantiers.

- De l'équipe initiale, il est aujourd'hui le **dernier à partir en retraite**. Il a commencé en bas de l'échelle, pour peu à peu prendre de nouvelles responsabilités au fil des années et des départs de ses anciens collègues : l'eau potable, l'assainissement, l'éclairage public, les espaces verts, le fleurissement, le déneigement, le garage, puis les canons à neige du jardin d'enfants et de la piste de luge. Et puis la station grandit et il fallut participer, main dans la main, avec les équipes de l'office du tourisme, à l'organisation de plus en plus d'événements, l'E-Wax, La Spartan, la Grande Odyssée... Ces nouveaux challenges ont parfois été sportifs quand au travail aura succédé le loisir en participant par exemple à la Spartan.

- Noël n'aura manqué le travail que quelques semaines dans sa carrière suite à un accident du travail en moto neige sur la route de la grande odyssée à Naves à la fin



des années 90. Cet accident qui l'aura coincé dans un corset quelques mois aurait pu l'arrêter dans son élan mais il s'en est relevé avec le soutien de son équipe.

- Son métier lui aura demandé un investissement sans limites. Sans en connaître ses contraintes, qui peut imaginer combien de dîners en famille ont été écourtés suite à un appel ? Combien de desserts abandonnés ? Combien de réveillons de fête mis en pause à cause de quelques flocons ou d'une plaque de glace ? Combien de nuits écourtées par des chutes de neige ? Combien d'heures passées au téléphone sur des jours de repos ? Combien d'allers-retours à Valmorel pour mettre en marche ou éteindre un canon à neige, damer les pistes de fond, déboucher un ruisseau, dépanner un bus, damer la piste de luge le soir pour que les enfants puissent en profiter au petit matin... ?

- Mais malgré toutes ces contraintes, Noël n'aura jamais oublié sa femme et ses filles. Je me souviens que lorsque nous étions petites, il descendait nous embrasser le soir avant que l'on aille dormir et remontait travailler au besoin. C'est avec un regard plein d'admiration que je peux dire que Papa a été dévoué à son travail sans rien attendre en retour.

- Comme pour beaucoup d'entre nous au travail, la reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de l'investissement fourni mais qu'importe, c'est l'amour du travail bien fait qui l'aura emporté au cours de ces **43 années de service**. Alors à son tour, il aimerait remercier ceux qui au fil des années auront su dire merci par de petits mots, de petits gestes et de belles attentions mais aussi tous ceux avec qui il a travaillé.

- **Le temps est venu de passer le relais**, de passer la main à ses collègues avec qui il a tant partagé. Personne n'est irremplaçable, la jeune génération va prendre les choses en main. Il conviendra de leur laisser le temps de prendre leurs marques.

Noël sera en retraite à compter du 1^{er} octobre 2023.

Aux premières chutes de neige l'année prochaine, il sera probablement le premier réveillé mais pour une fois, il restera là, il n'ouvrira pas la route et n'appellera pas ses collègues. Pour une fois, il déneigera l'allée de la maison en premier puis prendra ses skis pour enfin aller profiter de la sensation de la neige fraîche sous les spatules et pourquoi pas avec ses collègues déjà partis en retraite.

- Noël a plein de **projets en tête** pour cette deuxième vie qui démarre bientôt mais avant tout, il va poser son téléphone, rendre sa radio, passer son trousseau de clefs à son successeur – 650 grammes de clefs tout de même – couper le contact des véhicules et engins, garer les dameuses...

Je me doute qu'il aura un léger pincement au cœur en coupant une dernière fois l'alimentation des canons à

neige et en fermant une dernière fois le garage.

- Il va partir en voyage, c'est certain. Faire de la moto, au moins 200 km par semaine, c'est le plan. Il va aller en montagne, il les adore ses montagnes, et aider ses amis. Il va bricoler à la maison, car Cathy a toujours plein d'idées, ou chez Anais, elle a plein de projets. Il va construire des cabanes pour les oiseaux et les animaux fantastiques du jardin ou pour les enfants. Il va aussi faire des bêtises, comme il l'a toujours fait, avec les petits de Cathy ou leurs parents, car tonton Noël adore faire des blagues et puis, il est bientôt papi. Il continuera à fabriquer des moulins à vent et d'autres sculptures féeriques. Il va jardiner dans son terrain ou dans le potager de sa fille. Chez ses filles, il sait qu'il y sera toujours le bienvenu. **Des projets il en a plein, mais avant tout, il va penser à lui et profiter !**

Il l'a bien mérité !

DE BELLES PERFORMANCES POUR NOS SPORTIFS !

Les champions de Valmorel ont offert de belles performances et un parcours exceptionnel.

Edgar Cognaud a eu l'honneur de porter le drapeau français pour le Festival Olympique de la jeunesse européenne en Italie, fin janvier.

Candice Bonnel, Florian Sautel et Edgar Cognaud ont également été sélectionnés pour les Championnats du Monde de ski alpinisme à Boï Taüll en Espagne début mars avec un compteur de 18 médailles pour la France pour les championnats du monde.

Le Club des sports de Valmorel est fier de ses athlètes ! En ski alpinisme (hiver 22/23), nos athlètes de l'équipe de France ont réalisé de belles performances :

Candice Bonnel a remporté une médaille de bronze et 2 victoires : • 1^{re} place en course par équipe avec sa sœur Léna Bonnel lors de la Belle Etoile • 2^e place en course par équipe avec sa sœur Léna Bonnel à la Pierra Menta • 3^e place en course par équipe avec Célia Perillat-Pessey aux Championnats du Monde à Boï Taüll en Espagne • 6^e place en course individuelle lors de la Coupe du monde à Andorre • 8^e place en course individuelle de la coupe du Monde à Val Martello.

Florian Sautel a remporté une médaille d'argent et une victoire : • Vice-champion de France en sprint aux Championnats de France à Flaine • 2^e place en course individuelle lors de la Coupe de France Combe Bénite • 5^e place en Vertical Race aux Championnats de France à Courchevel et en relais mixte avec Candice Bonnel • 5^e place en sprint aux Championnats du Monde en Espagne.

Edgar Cognaud a remporté U18 2 médailles d'or, 1 de bronze et 2 victoires : • Champion de France de Vertical Race et en relais mixte à Courchevel U18 • 1^{re} place en course individuelle lors de la Coupe de France à l'Alpe d'Huez • 1^{re} place en course individuelle lors de la Coupe

de France à Méribel • 3^e place en relais mixte avec Camille Maupoix aux Championnats de France à Courchevel catégorie U18 • 4^e place en relais mixte avec Camille Maupoix au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne • 11^e place en course individuelle et 14^e en Vertical Race à la coupe du Monde à Crevacol en Italie • 11^e place en course individuelle et 14^e en Vertical Race aux Championnats du Monde à Boï Taüll en Espagne.

Le Club des Sports de Valmorel accueille tous les sportifs, vous pouvez suivre l'actualité et les résultats de nos athlètes en direct du Club sur Facebook et Instagram : @clubdessports_valmorel



Candice (à droite) 3^e du championnat du monde par équipes à Boï Taüll



Florian, vice champion de France de sprint à Flaine



Edgar (au centre), Champion de France au Championnat de France à Courchevel



VIE DE LA COMMUNE

LES CONSIGNES DE TRI ONT CHANGÉ LE 1^{ER} JANVIER DERNIER

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

EMBALLAGES
EN VERRE



Emballages plastiques



Petits cartons



Emballages en métal



LE TRI
PLUS
SIMPLE !



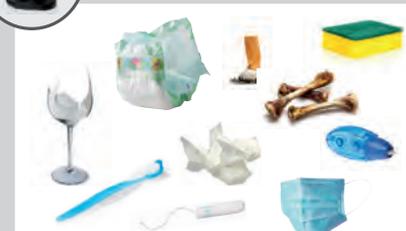
PAPIERS



COMPOST



ORDURES Ménagères
EN SAC



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET

VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



CCVA
04 79 24 20 04
www.ccva-savoie.com



SavoieDéchets

● HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	Horaires d'été (1 ^{er} mars au 31 octobre)	Horaires d'hiver (1 ^{er} novembre au 28 ou 29 février)
Lundi	8h30 - 12h / 14h - 18h30	8h30 - 12h / 14h - 17h
Mardi	14h - 18h30	14h - 17h
Mercredi	8h30 - 12h / 14h - 18h30	8h30 - 12h / 14h - 17h
Jeudi	14h - 18h30	14h - 17h
Vendredi	14h - 18h30	14h - 17h
Samedi	8h30 - 12h / 14h - 18h30	8h30 - 12h / 14h - 17h

● POURQUOI ON TRIE ?

TRIER, C'EST DONNER UNE SECONDE VIE À NOS DÉCHETS

➔ **Pour recycler** : certaines matières des déchets peuvent être réutilisées pour fabriquer de nouveaux objets, c'est le recyclage. **Par exemple, il faut 15 bouteilles en plastique pour pouvoir fabriquer un pull en laine polaire.**

➔ **Pour préserver la nature** : les objets de consommation sont fabriqués à partir de ressources naturelles : le papier et le carton sont fabriqués à partir de bois, le plastique est fabriqué à partir de pétrole, le verre est fabriqué à partir de la silice (sable) et l'acier est fabriqué à partir de minerai de fer. **Par exemple, en recyclant 1 tonne de bouteilles d'eau en plastique, nous évitons la consommation de 610 kg de pétrole brut.**

➔ **Pour maîtriser le coût de nos déchets** : si on ne triait pas, tous les déchets iraient à l'usine d'incinération. Chaque année, le coût de l'incinération augmente. Le **tri**, la **déchetterie** mais aussi le **compostage** sont des moyens pour maîtriser l'augmentation des coûts des déchets.

● GRÂCE AUX NOUVELLES CONSIGNES, LE TRI EST PLUS SIMPLE

➔ Si c'est **UN EMBALLAGE** (métallique, résines plastiques ou autres) : **il va dans le bac jaune.**

Mais qu'en est il pour : l'opercule du yaourt ? Le plastique fin des gâteaux individuels ? Le film étirable, le papier de bonbon ? Le tube de dentifrice ? Le tube de cachet ? Les blisters de pilule ? Les boîtes métalliques de crème Nivéa ? Le papier sulfurisé ? Les bouchons sur les bouteilles ?

Ils vont TOUS dans le bac jaune.

➔ Si c'est **UN OBJET** métallique ou en plastique, cela va dans la poubelle à ordures ménagères ou à la déchetterie (encombrants).

On compte sur vous tous pour respecter au mieux ces consignes et permettre ainsi à la collectivité de réaliser des économies tout en préservant la nature !

3 QUESTIONS À CANDICE BONNEL, MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE SKI ALPINISME ET AMOUREUSE DE LA MONTAGNE

● Bonjour Candice, peux-tu te présenter ?

→ Je m'appelle Candice Bonnel. J'ai 28 ans. Je suis originaire de Fontcouverte la Toussuire. Une véritable Mauriennaise ! J'ai été au ski club de la Toussuire pendant 12 ans. En parallèle de la compétition, j'ai pu commencer la formation du diplôme d'état de moniteur de ski. Formation que j'ai terminée l'hiver 2021 au sein de l'ESF de Valmorel.

J'ai aussi fait partie pendant plusieurs années de la section d'escalade de Maurienne et du Club d'athlétisme de Saint Jean de Maurienne où j'étais spécialiste du 1500 m sur piste.

En grandissant, j'ai ressenti le besoin de liberté et de sortir des stades de slalom comme de la piste d'athlétisme et je me suis tournée vers **le ski de randonnée et le trail**. Des disciplines qui m'ont donné accès à un nouveau terrain de jeux, aux montagnes que j'avais sous les yeux depuis toute petite.

Lorsque en 2014, mon père, Lionel Bonnel nous a emmené ma sœur et moi voir la mythique Pierra Menta dans le Beaufortain, ça été le coup de foudre définitif. **L'aventure du ski alpinisme** a réellement débuté l'année suivante avec ma première qualification en coupe du monde U23 (jeunes moins de 23 ans). Depuis je n'ai jamais arrêté, sauf en 2019 pour terminer mes études.

Scolairement et professionnellement c'est tout aussi varié ! J'ai une licence de marketing gestion d'entreprise à l'INSEEC Savoie. Je suis également diététicienne nutritionniste depuis 2019. Je travaille en tant que monitrice de ski à Valmorel l'hiver. J'assiste Florian Sautel l'été dans la gestion de son École de Canyoning située à la Léchère. Et enfin je passe mon diplôme d'accompagnatrice en montagne !

A côté de tout ça, j'essaie de me tenir au meilleur niveau en ski alpinisme pour performer sur le **circuit international**. Encore un moyen de nourrir mon envie de bouger et de découvrir puisque l'hiver, ce sont des départs de course presque tous les week-end à travers la France et l'Europe.

● Comment tu as été accueillie par l'ESF et par la vallée ?

→ J'ai rejoint Florian Sautel à la Charmette en décembre 2019. Honnêtement, j'appréhendais un peu car je suis très attachée à ma vallée d'origine où se trouve la ferme familiale ainsi qu'à l'ESF de la Toussuire dans laquelle la quasi totalité de ma famille enseigne.

Mais si je suis encore là aujourd'hui, c'est que tout se passe bien ! Faire mon entrée à l'ESF de Valmorel quelques jours à peine après mon arrivée dans la vallée a été comme sauter dans le grand bain ! C'était intimidant au début mais de cette manière j'ai rapidement fait connaissance avec tous les moniteurs et monitrices de ski qui sont tous des habitants et acteurs dans la vallée.

Travailler à l'ESF c'est peut-être la meilleure façon de s'intégrer dans une vallée finalement !

Grâce à leur accueil, j'ai pu trouver ma place et même si on me surnomme encore « la Mauriennaise », j'ai retrouvé ici une vraie famille ainsi qu'un terrain d'entraînement rêvé tout au long de l'année.

● Peux-tu nous parler de ta saison d'hiver et de ton avenir sur le plan sportif ?

Lorsque j'ai essayé de reprendre le haut niveau en 2020 après mes études, je ne savais pas trop où ça allait me mener. Finalement, chaque saison a été plus belle que la précédente. Même si la saison 2022/ 2023 n'est pas totalement terminée, je peux déjà dire que c'est la meilleure de ma carrière. Après une préparation automnale difficile due à des problèmes de dos que j'ai pu gérer progressivement grâce à de la kiné et ainsi éviter l'opération, mon niveau de forme (et mon moral) sont remontés crescendo au fil de l'hiver.

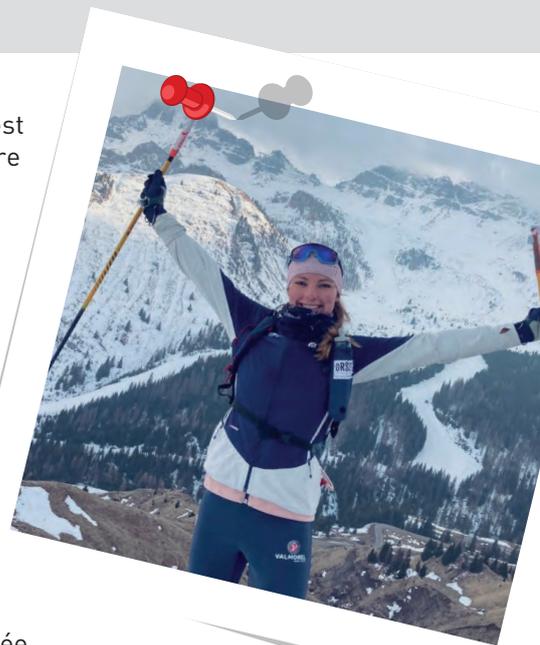
Je réalise ma **meilleure place en individuel sur la coupe du monde** en Andorre fin janvier (6^e place). Je termine en **bronze** lors des **championnats du monde par équipe** avec Célia Perrillat Pessey (la Clusaz) en Espagne.

Je termine **2^e de la Pierra Menta avec ma sœur Léna Bonnel**. Et nous réitérons en devenant **Vice-Championnes du monde de longue distance** en Italie le 25 mars dernier. Un titre mondial partagé avec ma sœur, c'est un rêve qui se réalise.

Pour l'année prochaine, j'ambitionne de m'améliorer encore. Je connais déjà mes axes d'amélioration et même s'il va falloir couper un moment de l'entraînement, j'ai déjà hâte de ré-attaquer la préparation physique en juin prochain. Mais avant de couper, je vais déjà profiter de la montagne autrement, sans chrono et juste pour le plaisir de gravir et de glisser. Le ski de printemps, c'est la période que je préfère pour le ski de randonnée !

● Quelle est ton idole ?

→ Question piège ! Mon binôme dans l'entraînement comme dans la vie, Florian Sautel évidemment !





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION LA RUPÉRY

Association créée par les habitants de Lancheverne et du Meiller pour la sauvegarde du patrimoine rural local, La Rupéry déploie ses actions dans trois axes :

- La préservation, l'entretien et la mise en valeur des bâtiments traditionnels (chapelles, fromagerie, four banal, bachals...);
- La transmission de la connaissance de ce patrimoine auprès de tous ceux qui apprécient l'authenticité et les

traditions de nos villages savoyards, population locale et vacanciers ;

- Le bien vivre ensemble des adhérents et des amis de l'association, notamment à l'occasion des rendez-vous traditionnels de l'été.

Afin de poursuivre ce qui a été réalisé à ce jour à la fromagerie du Meiller, nous projetons en 2023 **d'améliorer l'utilisation de notre espace de rencontres** et de manifestations festives, en amenant l'eau courante au bâtiment, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur avec l'installation à proximité d'un bachal creusé dans une bille de pin douglas. Nos travaux sont réalisés par les bénévoles de l'association, qui apportent leurs compétences techniques et surtout de leur temps à nos projets. Mais ces travaux ne pourraient pas être envisagés sans des soutiens financiers pour l'achat des matériaux et des équipements. Nous remercions chaleureusement tous ces donateurs.

Comme les années précédentes, nous contribuerons à **l'organisation de visites de la fromagerie et des chapelles** pour les promeneurs et les touristes intéressés par notre patrimoine rural ; si ces visites ont toujours lieu pendant la période estivale, nous avons pour la première fois été sollicités en janvier pour faire visiter la fromagerie à des vacanciers de Valmorel en raison du manque de neige !

La connaissance de notre patrimoine passera demain aussi par le **numérique**. Notre site internet sera mis en ligne cette année, mais un gros travail restera à faire pour enrichir les contenus au fil du temps avec l'aide de tous ceux qui se proposeront pour contribuer (photos, documents historiques, suggestions de balades, etc.)

Pour ouvrir le calendrier prévisionnel de nos réunions de l'année, nous prévoyons de nous retrouver au Meiller à l'occasion de la Saint Georges le **dimanche 23 avril**, avec une dégustation de crêpes.

Nos principaux rendez-vous de l'été sont déjà fixés :

- La journée de fabrication du Beaufort, le **dimanche 6 août** ;
- L'Assemblée Générale, le **vendredi 18 août** ;

- Le repas traditionnel, le **samedi 19 août**.

Notre Association est ouverte à tous ceux qui sont attachés à nos villages et souhaitent développer les contacts avec les habitants (cotisation annuelle 8 €).

ANCIENS COMBATTANTS

Nos activités depuis l'automne 2022 :

- Congrès départemental de l'union fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre de Savoie. C'est le 11 octobre 2022 qu'il peut avoir lieu à Aix les Bains. 70 sections sont représentées avec 75 drapeaux. Une délégation de quatre de notre section est présente avec ses deux drapeaux. A l'issue de l'assemblée et du défilé au monument aux morts, pendant le vin d'honneur, Gilbert Vorger, membre sympathisant, est décoré de la médaille de bronze de l'union fédérale.
- 28 octobre : assemblée générale en présence de Bernard Vieillard, vice-président départemental. Les comptes rendus sont acceptés à l'unanimité. La parole est donnée à Bernard Vieillard qui apprécie la bonne marche de notre section et informe sur les modalités qui vont être prises par l'union fédérale. Le bureau est réélu à l'unanimité. La médaille d'argent de l'union fédérale des AC et VG est attribuée à Raymond Bouvier Garzon et à Lucien Grosset.
- 11 novembre : une foule nombreuse se présente devant le monument aux morts aux côtés des élus, des anciens combattants, des pompiers et des scolaires pour la commémoration du 103^e anniversaire de la fin la grande guerre de 14/18. La journée commence par la messe du souvenir à la mémoire des victimes de toutes les guerres célébrée par le père Guillaume. Les jeunes Camille Vorger et Alexis Garrel lisent le message de l'union fédérale des ACVG. Le maire Jean-Michel Vorger donne lecture de la secrétaire d'État chargée des anciens combattants. S'en suit le dépôt de gerbe. A la lecture des 44 morts pour la France de la commune, les enfants déposent des luminions au pied du monument. Les sonneries d'usage sont exécutées par le talentueux Grégory Devos à la trompette. La Marseillaise est reprise en chœur. Avant le traditionnel vin d'honneur, le maire remet des récompenses aux récents jeunes diplômés. L'APE vend des pommes et des brioches. Merci à eux.
- 5 décembre : Journée nationale en la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une commémoration à lieu au mémorial AFN de la Savoie à Aix les Bains où une délégation de notre section est présente avec ses deux drapeaux.



Nos deux drapeaux s'inclinent sur la stèle ou figure le nom de notre camarade Jules Rellier, mort au combat.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

• **Nécrologie** : nous avons eu le regret de conduire à sa dernière demeure Marcelle Favre, épouse de Gilbert, notre dévoué secrétaire.

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'année 2023 représente pour l'association du Patrimoine et pour notre commune, une échéance importante avec l'accueil de la célèbre fête **Terre, Terroir, Tarentaise**, qui nous offre l'occasion de faire connaître notre territoire et ses atouts aussi bien touristiques, patrimoniaux, locaux que gastronomiques. Cette manifestation nécessitera une **grande implication de chacun d'entre nous** notamment pour le port de vêtements ou costumes traditionnels, nous vous espérons nombreux à **apporter votre aide à notre association** et vous en remercions vivement.

D'autre part, nous progressons dans l'écriture de notre livre relatant l'histoire de Valmorel depuis sa création. Notre bibliothèque devrait aussi voir le jour, tout ceci sera bien entendu diffusé par affichage, réseaux sociaux ainsi que sur l'application **Illiwap** de la mairie.

La conférence de Jean-Paul Bergeri en février s'est révélée très captivante et a rassemblé de nombreuses personnes intéressées par l'historique de notre vallée. Quant au musée, inauguré le 2 juillet 2022, il prend petit à petit son essor et son fonctionnement s'est révélé positif sur les 6 premiers mois, nous aurons une vue d'ensemble plus précise d'une année entière à l'été 2023.

L'association tient à renouveler ses plus vifs remerciements à M. le maire ainsi qu'au conseil municipal qui continue de nous soutenir dans notre action pour garder vivante la mémoire avancheraine.

« **Les lieux sont aussi des liens. Et ils sont notre mémoire** ». Philippe Besson

ASSOCIATION DE LA CHARMETTE

Association regroupant les propriétaires des hameaux de la Charmette, du Crey et du Pré.

• **Assemblée Générale** le 23 février au restaurant les Clarines. En l'absence de Monsieur le Maire, c'est Samuel Ledanois qui a répondu aux questions des présents. Bienvenue aux nombreux nouveaux adhérents propriétaires dans l'ensemble LUMI.

Problèmes abordés : la pose de la fibre, l'éclairage de l'abri de bus Charmette village, l'arrêt navette près de LUMI, l'avenir du Blanchot, les travaux de la résidence le Roc, la dangerosité de l'accès à l'arrêt navette Le Crey sens montée...

Notons la mise à jour du plan de la Charmette avec le nom des rues sur notre site lacharmettevalmorel.fr



• **Activités à venir** :

- La mise à jour de notre panneau de la Charmette avec le nom et les nouveaux numéros des chalets.
- Une rencontre conviviale cet été.
- Organisation d'un pique nique.

➔ **Contact** : M. Petit Jean-Marie (Président).
42 rue Albert 1^{er} - 59830 Bourghelles. Tél. 06 08 37 07 32.
Mél : president@lacharmettevalmorel.fr

➔ Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

• Bilan de ce début d'année scolaire 2022/2023

Cette rentrée encore, les nombreuses actions mises en place par l'association ont permis aux enfants de profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques : l'arbre de Noël, spectacle au Dôme théâtre, sorties de ski, classe de découverte aux châteaux de la Loire. Rétrospective des actions menées : la traditionnelle vente du 11 Novembre (pommes et Saint Genix), la vente de Madeleines Bijou et de gâteaux maison.



• Projets de cette fin d'année scolaire 2022/2023

- Perpétuer les traditions : la fameuse kermesse de l'école aura lieu le **samedi 24 juin 2023**. Une date qui permettra de nous réunir avant la saison estivale pour partager de bons moments (jeux pour les enfants, spectacle de fin d'année, buvette et restauration).

- Continuer à innover : au programme « L'école fait son marché ». Pour fêter le printemps, nous organiserons une vente de fleurs. La date n'est pas encore fixée mais ce sera sur la période des Saints de Glace, entre le 11 et 13 mai 2023.

- Le bureau se renouvelle également... Nous remercions chaleureusement tous les anciens membres de l'APE (Aurélie, Sébastien, Vanessa, Sophie, Marion... et tous les autres) pour tout le travail effectué durant ces quelques années. Place aux nouveaux... et à notre nouvelle mascotte Apé le Yéti. Il nous accompagnera à chaque nouvelle aventure et les enfants vont l'adorer... Au nom de la Team Yéti APE, merci pour votre soutien et votre participation ! Nos écoliers avancherains en profitent pleinement ! A très vite.





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

• **Une soirée de folie...** Le 19 novembre 2022, l'amicale des Sapeurs Pompiers et le Comité des Fêtes ont proposé une soirée dansante de pré-saison, dans la salle des fêtes des Avanchers, récemment rénovée.



Durant plusieurs heures, toutes les générations de la commune et des villages voisins se sont réunies autour des tubes des années 60 à aujourd'hui. Deux groupes de musique et un DJ se sont relayés toute la soirée et une grande partie de la nuit pour faire danser un public venu nombreux.

Le premier groupe, « Les Pompl'Art », est composé d'habitants du village. Mounia Latrèche, Thomas Vibert et Grégory Devos, 3 Sapeurs Pompiers, ont proposé un répertoire varié, passant du disco à la funk et même au zouk. Le deuxième groupe, « Quartier Libre », est venu spécialement du Nord de la France, pour proposer une ambiance plus rock. Ainsi, les amateurs de rock ont pu peaufiner leurs voix sur les classiques anglo-saxons et bien sûr, sur les standards français. Pour permettre un registre qui parlerait à tout le public, c'est « DJ Kamomille », originaire d'Aigueblanche, qui a fermé le bal avec les tubes actuels et les sonorités électro.

Cette soirée fut exceptionnelle, et nous tenions à tous vous remercier pour votre présence nombreuse, et par votre énergie exprimée durant toute la nuit ! Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés par l'apport logistique, le prêt de matériel, le logement des musiciens...

Nos copains du Nord (et d'autres), sont déjà OK pour revenir en 2023 afin de vous proposer une nouvelle soirée, encore plus folle, plus belle.

Se retrouver avant le début de saison est primordial pour nous, et nous vous donnons déjà rendez-vous le **samedi 18 novembre 2023**, même lieu, même horaire.

CLUB DE SKI DE VALMOREL

Un début de saison compliqué : jusqu'à fin janvier, les conditions n'étaient pas réunies pour proposer des entraînements de qualité à nos licenciés. Avec le soutien de nos partenaires, nous avons dû trouver des solutions pour répondre aux échéances sportives arrivant dès fin décembre/début janvier pour la plupart de nos athlètes.

En tout début de saison, nous avons délocalisé les entraînements vers des stations de haute altitude.

Pendant les vacances de Noël, nous avons pu proposer des séances matinales (entre 7h et 9h) avant l'ouverture des remontées mécaniques afin de pouvoir réaliser des tracés en slalom notamment.

• Faute de neige, la coupe Thierry prévue le 25 février a dû être annulée.

• Malgré ces conditions difficiles, certains athlètes ont néanmoins performé :

- En U12, des places d'honneur pour Aloïs Fonfrede qui s'est qualifié pour la coupe d'Argent (Championnat de Savoie U12) en compagnie de Liv Duarte.

- En U14, qualification d'Alice Chenal, d'Isaline Guibal et de Chloé Murat pour la Coupe d'Argent U14 (Championnat de Savoie U12). Chloé est également parvenue à se qualifier aux Ben'J (Championnat de France U14).

- En U16, qualification d'Antoine Brun-Ney et Enzo Miceli pour la Coupe d'Argent U16 (Championnat de Savoie U16).

- Une délégation d'une quinzaine de licenciés (U14/U16/U18) s'est déplacée à l'Alpe d'Huez les 8 et 9 avril pour participer à la Coupe de la Fédération (équivalent Championnat de France 2^e division).



L'hiver est maintenant terminé. Après un break mérité de quelques semaines, nos athlètes retrouveront le chemin de l'entraînement en fin de printemps.

VALMOCLUB

Bilan des activités de l'hiver dernier :

• **Slaloms Valmoclub :** 2 slaloms ont été organisés les 14 et 21 février avec respectivement 82 et 37 concurrents. 15 coupes aux vainqueurs de chaque catégorie et 45 lots ont été distribués par tirage au sort, parmi tous les participants. Les remises des coupes et des lots ont eu lieu au Chalet du Mottet, autour d'un vin chaud, de brioches et de rafraîchissements.

• **Journée Découverte au Grand-Bornand :** le 6 mars, 34 personnes sont allées dans cette station de Haute-Savoie : les skieurs ont découvert le domaine de 84km du Grand-Bornand Village et du Chinaillon et les piétons ont parcouru les sentiers pédestres le long de la rivière Borne, ainsi que sur le plateau du Rosay. Le déjeuner a eu lieu au restaurant d'altitude Le Châtillon, au pied du Mont Lachat, point culminant du domaine à 2100m.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



Les projets de sorties de l'été 2023 :

- **Juillet 2023** : le Musée Paccard et les bords du Lac d'Annecy. Visite guidée du musée et de la fonderie Paccard, fondée en 1796, l'une des 3 seules fabriques de cloches qui subsistent en France. Démonstration d'une coulée de cloches, suivie d'un concert où l'artiste sera accompagné... de cloches. Déjeuner au bord du lac, puis l'après-midi parcours de 3km aménagé exclusivement pour les piétons, dans la réserve animalière protégée et offrant un belvédère d'observation de la faune du lac. Activités nautiques sur la base de Doussard (baignade, pédalos à 2 ou 4 personnes, location de bateaux...).

- **Août 2023** : le Musée des Jeux Olympiques d'Albertville et la Cité médiévale de Conflans. Ré-immersion dans les JO de 1992, préparation des Jeux, construction des différents sites, exposition de costumes de la cérémonie d'ouverture, projection de films et photos des épreuves et bien sûr les palmarès de chaque discipline. Pour les amateurs de sensations, des animations en réalité virtuelle donneront le vertige... Déjeuner à l'Auberge de Venthon sur les hauteurs de Conflans et l'après-midi, déambulation dans la vieille ville de Conflans et visite du musée d'art et d'histoire de la Cité.

Le programme détaillé de ces sorties est à lire dans le bulletin du Valmoclub mis en ligne en juin sur le site de la mairie, menu « Associations », espace Valmoclub.

SOLIDARITÉ FRANCE TOGO

L'association organise un **vide grenier le dimanche 23 juillet au Chef Lieu**. Plus d'infos sur notre page facebook : solidarite-france-togo.

Nous récupérons toujours les PC pour équiper les écoles au Togo ainsi que les vêtements enfants, de la naissance à 16 an, que nous distribuons sur place à Lomé.

En mai, nous allons commencer la distribution de serviettes hygiéniques lavables et réutilisables, dans plusieurs villages du Togo, cousues cet hiver par quelques couturières qui se sont proposées.

Pour la rentrée scolaire 2022, nous avons pu fournir des kits scolaires (cartable et fournitures) à plus de 40 enfants. L'opération sera reconduite pour la rentrée prochaine. ➔ **Contact : solidarite.francetogo@gmail.com**

VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

Amis (es) « Riders » préparez vos montures !

La saison d'hiver se termine à peine, que déjà la saison VTT pointe le bout de son nez ! Après une très bonne saison 2022, qui a fait le plein en termes de locations, passages RM et fréquentation sur le domaine VTT de la vallée, nous préparons depuis quelque temps l'édition 2023.

- Déjà des **travaux sur les pistes VTT**, ont été réalisés par la société LHZ pendant l'automne :

- Reprise complète de la piste rouge « Tournée générale » (qui descend à droite de l'Altispace), pour encore plus de fun !

- Modification, également, dès la fonte de la neige, de la partie basse de la piste « Green Show », qui descend de la télécabine de Pierrafort.

- Et bien sur, avant et pendant la saison, tous les travaux réguliers : fauchage, remise en état des passerelles avec pose de grillage anti-glisse, mise en place de la signalétique, façonnage des sauts et virages relevés, etc.

- **La Mad-Bike**. L'événement VTT de la station, dans sa troisième édition, se déroulera les **19 et 20 aout**.

En raison des travaux de construction de la télécabine de Planchamp, l'épreuve comptant pour le championnat régional d'Enduro sera composée de 5 Spéciales chronométrées sur le secteur de Pierrafort et de Cellier (40% Bike Park et 60% sur des sentiers).

Concernant les travaux de la nouvelle télécabine de Planchamp, il est prévu d'ouvrir plus souvent Pierrafort, Les Lanchettes et Cellier pour cet été. Le calendrier reste encore à définir. Encore un grand merci à la CCVA et à DSV pour le soutien financier de notre association.

➔ **Contact : v3ad.valmorel@gmail.com**

Président : 06 09 94 23 47 - Vice-président 06 50 77 62 09



COMITÉ DE FLEURISSEMENT

L'équipe des bénévoles du comité de fleurissement vous invite à la rejoindre afin de **fleurir et d'embellir** nos villages. En attendant, nous vous proposons les désormais traditionnels rendez-vous de ramassages de déchets :

- le **30 avril à 9h** place du plan du nant au Chef Lieu,
- le **7 mai à 9h** devant le bâtiment des Pioupiou à Valmorel.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de la mairie. Et n'oubliez pas d'arroser les massifs fleuris des villages lorsqu'ils en auront besoin à la saison sèche. Merci !

GROS PLAN SUR... DES ARTISANS AVANCHERAINS

Nos artisans ont du talent ! Pour mieux les connaître, nous sommes allés à leur rencontre. Marie, Delphine et Claire nous dévoilent leurs passions.

PRINTEMPS 2023 - n° 46
www.lesavanchers.fr

Cette rubrique présente nos artisans des Avanchers-Valmorel. Vous êtes artisan ou producteur* dans la commune et vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Envoyez un mail à mairie@valmorel.com avec comme objet : rubrique artisanat. *Entreprise disposant d'un numéro de Siret et établie aux Avanchers-Valmorel.



→ MARIE GUNIÉ, SOINS ÉNERGÉTIQUES

Depuis cet automne, je propose des soins énergétiques à mon domicile (Village de Cornet). J'utilise différentes techniques énergétiques comme le Magnétisme, le Reiki, le LaHochi ou encore le Micro-Massage (crânien et/ou viscéral) pour vous aider à soulager vos douleurs (brûlure, arthrose, maladie de peau, etc).

Ces méthodes énergétiques naturelles vous aident à vous apaiser, retrouver un calme mental, une paix intérieure et vous apporteront un bien-être physique et émotionnel. Ces soins permettent de dissoudre les blocages énergétiques et de relancer votre processus naturel de guérison. C'est

également un moment de détente qui permet l'introspection.

La séance dure environ 1h30. Vous restez habillé et je n'effectue aucun diagnostic ou manipulation. Il n'y a pas de limite d'âge.

➔ Contact : pour toute question ou pour prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à m'envoyer un message au **06 20 37 50 03** ou par mail marie_jaccod@yahoo.fr. Tout changement ou guérison commence en vous !

→ DELPHINE MOLARD, COIFFURE, EXTENSION DE CILS ET PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Beaucoup d'entre vous ont déjà eu recours à mes services de coiffeuse et prothésiste onguilaire à votre domicile et également à l'institut/salon Bellicime au Bourg Morel et ceci toute l'année. Courant avril 2022 des raisons médicales m'ont poussé à quitter la région pour mieux revenir... toujours à votre service avec mon plus beau sourire ! Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis diplômée de coiffure mixte, femme, homme, enfant. J'attache le plus grand soin à la qualité de mon travail en vous conseillant sur les soins à apporter à vos cheveux. Je suis de plus spécialisée en pose d'extensions 100% naturelles « Hair Luxury » pour vos problèmes de longueurs, volume, couleur, ou tout simplement pour changer de look. Le principal pour moi est de faire de votre instant coiffure un moment de détente chez vous ou à l'institut Bellicime dans un espace dédié cocooning. Pour parfaire votre beauté, je suis aussi formée à la pose d'extension de cils qui rehaussera votre regard tout en préservant les cils naturels, les yeux ou l'épiderme.

En plus d'un regard plus profond, il n'est plus nécessaire de mettre du mascara ! Sans oublier les prestations Onglerie : pose d'ongles en gel, semi-permanent. Services proposés à l'année. Au plaisir de vous revoir !

➔ Contact : uniquement au **06 89 08 47 26**. Rendez-vous à partir de mai 2023.  @delartenail  Del'art&nail

 @ValmorelBellicime  BELLICIME - Tél : **04 79 09 33 03**



→ CLAIRE, LA POTIÈRE DE TERREHAPPY

Le travail de l'argile est une pratique qui ramène à l'essentiel. C'est pour moi une sorte de méditation qui aide à se recentrer et à s'apaiser. Toucher la terre, créer, transmettre, partager en s'amusant... C'est la combinaison de toutes ces notions qui a donné naissance à « TerreHappy ». Mon grand père m'a certainement inconsciemment poussée dans cette voie, céramiste et professeur aux Beaux Arts, il m'a tout naturellement transmis ses valeurs artistiques. Aussi, après avoir exercé mon métier d'opticienne pendant 30 ans à Albertville, je décide donc de me concentrer sur cette activité créative en proposant désormais des ateliers de poterie à Valmorel, pour partager ma passion. À très vite !

➔ Contact : Claire Lissac - Tél : **06 15 39 69 12**  @Terrehappy73



Le Carnet Du 1^{er} octobre 2022 au 20 avril 2023

Naissances

➤ **Malinka Lesueur Brusova**, née le 07/12/2022, fille de Bastien Lesueur et Anna Brusova

Mariages

➤ **Gaëtan Cartier et Céline Roussel**, le 14/02/2023

➤ **Laura Deguili et Florian Arthus** le 19/04/23

Décès

➤ **Lucienne Mermin née Vibert**, décédée le 29/11/2022, à l'âge de 82 ans

➤ **Jean-Baptiste Vorger**, décédé le 30/12/2022, à l'âge de 92 ans

➤ **Emile Bouvier**, décédé le 20/01/2023, à l'âge de 80 ans

➤ **Marcelle FAVRE née Hôte**, décédée le 3/02/2023, à l'âge de 86 ans

➤ **Robert De Ruyck** décédé le 10/02/2023 à l'âge de 84 ans

➤ **Eric Rellier**, décédé le 7/04/2023, à l'âge de 45 ans

• Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la Mairie : www.lesavanchers.fr
Publication périodique gratuite éditée par la commune des Avanchers-Valmorel. Direction de la publication : Jean-Michel Vorger, Maire. Conception réalisation : Commission communication / Rouge Caractère.
Distribution : voie postale et en mairie. Photos : TVDK / OTVVA / A. Hote / S. Thomas / Associations / Commissions municipales. Droits réservés.